

# LA SEMAINE ECONOMIQUE EN BREF

No: 20-04/15 Avril 2015

UN APERÇU SYNTHETISÉ DE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE REALISÉ PAR LA  
DIRECTION DES ETUDES, DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUES (DEIPE)  
REDACTION: SERVICE DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA VEILLE ECONOMIQUES

## SOMMAIRE :

### • A LA UNE

CROISSANCE EN AFRIQUE: LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI PRÉDISENT UN RALENTISSEMENT EN 2015

### • EN BREF

TAXE FONCIÈRE: LA CAMPAGNE DE RECOUVREMENT EST LANÇÉE

SESSION PARLEMENTAIRE DE MARS: QUATRE PROJETS DE LOIS A CARACTÈRE ECONOMIQUE VOTÉS

CAMEROUN-OIF: VERS UNE INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

« FINANCE MOBILE : ENJEUX, PRATIQUES, OPPORTUNITÉS POUR LE CAMEROUN »

APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS EN DENRÉES AGRICOLES: DES MTS POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME

LE SALON DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S'OUVRE À DOUALA

LE PLUS GROS FONDS SOUVÉRAIN DU MONDE ENTEND AUGMENTER SES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

## CROISSANCE EN AFRIQUE: LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI PRÉDISENT UN RALENTISSEMENT EN 2015

Les deux derniers rapports du FMI et de la Banque mondiale parus respectivement les 13/04/2015 et 14/03/2015, prédisent un ralentissement du rythme de croissance de l'économie africaine en 2015. Si les causes de ce ralentissement sont imputables à la baisse des cours de l'or noir et des matières premières, les rapports concluent également à un impact différent sur les économies, selon qu'elles sont plus ou moins diversifiées.

**EN 2015, LA BANQUE MONDIALE PRÉVOIT 4.0% DE CROISSANCE EN AFRIQUE QUAND LE FMI RÉAJUSTE SES PRÉVISIONS À 4.5%.**

Selon les conclusions de la dernière édition d'**Africa's Pulse**, la publication semestrielle du Groupe de la Banque mondiale parue le 13/04/2015 qui analyse les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, l'Afrique devrait connaître un ralentissement de sa croissance par rapport à 2014 pour s'établir à 4.0% en 2015, soit 5 points de moins qu'en 2014.

Dans le même temps, le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé dans un rapport publié 14 avril 2015 que le PIB de l'Afrique ne devrait progresser que de 4,5 % cette année et de 5,1 % en 2016, des prévisions revues à la baisse par rapport à celles de janvier 2015. En effet, en début d'année, l'institution avait annoncé 4,9% et 5.2% de croissance respectivement en 2015 et 2016.

### LES CAUSES DU RALENTISSEMENT.

A la base des projections faites par ces Institutions onusiennes, se trouve en bonne place

la chute des cours du pétrole et des matières premières, dont les exportations africaines restent encore fortement dépendantes. Le pétrole, l'or et le gaz naturel constituent en effet près de 90% de l'ensemble des exportations des huit principaux pays exportateurs de pétrole et leur commerce contribue à près de 30% à la formation du PIB de ces nations.

Toutefois d'autres facteurs, notamment, les conflits dans certaines régions, les exactions perpétrées par les Shebab et Boko Haram, la gestion de l'épidémie Ebola constitueraient, selon les conclusions d'**Africa's Pulse**, des risques capables de peser sur les performances africaines en 2015.

### IMPACTS.

La récente baisse des cours du pétrole a dégradé les termes de l'échange de la plupart des pays de la région, d'autant qu'elle s'étend à d'autres matières premières. En effet, ainsi que le souligne **Africa's Pulse**, les prix des autres matières premières sont désormais davantage liés à ceux du pétrole; d'où l'impact prédict sur les économies du continent.

Néanmoins, cet impact devrait être modéré selon que l'on est en présence d'une économie diversifiée ou dont la politique de restriction budgétaire est appliquée avec sérieux. Ainsi, contrairement au Nigéria, le Ghana et la Guinée Equatoriale devraient souffrir plus durablement de la chute des cours de l'or noir.

## EN BREF

### TAXE FONCIÈRE: LA CAMPAGNE DE RECOUVREMENT EST LANÇÉE

Un communiqué signé du Directeur général des impôts et largement diffusé dans la presse nationale annonce la vaste campagne de distribution des déclarations pré-remplies de la Taxe Foncière sur les propriétés immobilières, qui a actuellement cours dans les villes de Douala et Yaoundé. Elle vise à donner la possibilité aux propriétaires fonciers de s'acquitter de cette taxe exigible en principe au 15 Mars de chaque année fiscale, un mois au plus tard dès la réception desdites déclarations. Deux moyens sont proposés aux contribuables pour remplir cette obligation fiscale : le premier via le téléphone portable (mobile tax) et le second en se rapprochant des guichets des centres d'impôts de leur localité respective.

Aux termes de l'article 577 du code général des impôts, la taxe foncière est un impôt sur le patrimoine foncier. Il est prélevé sur les propriétés immobilières bâties ou non sur le territoire national uniquement, dans tous les chefs lieux d'unités administratives ou dans les agglomérations bénéficiant d'infrastructures et autres services urbains tels que les réseaux de voies carrossables ou bitumées, d'adduction d'eau, d'électricité et/ou de téléphone.

La taxe est imputable à toute personne physique ou morale propriétaire d'immeuble, y compris tout propriétaire de fait (emphytéote, preneur à bail à construction ou à réhabilitation, titulaire de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public).

Elle est assise sur la valeur des terrains et constructions telle que déclarée par le propriétaire, ou, à défaut de déclaration ou du fait de minoration, sur la valeur administrative de l'immeuble déterminée conformément au CGI. Elle est de 0.1%.

## SESSION PARLEMENTAIRE DE MARS: QUATRE PROJETS DE LOIS A CARACTÈRE ECONOMIQUE VOTÉS

A la fin de la première session plénière de l'année 2015, les parlementaires ont adopté 7 projets de lois dont quatre étaient portés par le Ministre des finances. Ainsi, L'ordonnance de décembre 2014 relevant de 250 milliards de F à 600 milliards de F le montant des emprunts non-concessionnels que le gouvernement était autorisé à conclure au cours de cet exercice d'une part, et, d'autre part, celle du 6 février 2015 aux termes de laquelle le montant maximum des titres publics que le gouvernement est habilité à émettre pour les besoins de financement des projets de développement a été porté à 900 milliards de F contre 320 milliards initialement inscrits dans la loi de finances, ont été érigées en lois.

De même, les parlementaires ont donné quitus aux projets de loi autorisant le Président de la République à ratifier le protocole sur le schéma du tarif préférentiel pour l'établissement du système de préférences commerciales entre les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ainsi que la Convention de l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE) relative à l'assistance administrative en matière fiscale.

## CAMEROUN-OIF: VERS UNE INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

En visite au Cameroun du 13 au 16 avril 2015, la Secrétaire Générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie a démontré son engagement pour une coopération davantage tournée vers les domaines économiques entre le Cameroun et l'OIF. « Avec l'économie la plus diversifiée parmi les pays d'Afrique Centrale, le Cameroun peut jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie économique pour la francophonie », a souligné la Secrétaire Générale, avant de souhaiter que s'intensifie la collaboration dans tous les domaines entre les parties, notamment en matière de coopération économique et de développement durable. Elle a ainsi rencontré pour collecter leurs projets, les hommes d'affaires, les jeunes et les femmes en faveur desquels elle a dit sa détermination à vouloir agir en priorité.

## « FINANCE MOBILE : ENJEUX, PRATIQUES, OPPORTUNITÉS POUR LE CAMEROUN »

Un séminaire de deux jours organisé par « Press Eco » vient de se tenir à Yaoundé sur le thème « Finance mobile : enjeux, pratiques, opportunités pour le Cameroun ». L'objectif était de mettre au même niveau d'information les journalistes économiques en vue de leur permettre d'éduquer plus aisément les populations sur ce mode de finance. Bien que les enjeux soulevés par la finance mobile demeurent, la célérité, la simplicité, la sécurité et la fiabilité lors des opérations, les échanges sur la pratique de ce mode de finance ont permis de relever les avantages en termes de gains de temps et de coûts chez les utilisateurs. Quant aux opportunités, la Directrice Générale d'orange Cameroun n'a pas occulté les taux de rentabilité jugés satisfaisants que connaissent déjà les fournisseurs de ce type de service alors qu'au Cameroun, le taux de bancarisation est encore inférieur à 20%, que le taux de pénétration du mobile est estimé à 50% en 2014, avec une couverture de 80 % à la même date des zones habitées par les opérateurs de téléphonie mobile.

De l'avis des experts, l'utilisation de la finance mobile pourrait être un des outils d'amélioration de l'inclusion financière au Cameroun. Au Kenya en effet, l'introduction de ce mode de paiement a contribué à la bancarisation de 45% de la population, portant ainsi le taux de bancarisation du pays à 70%.

## APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS EN DENRÉES AGRICOLES: DES MTS POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME

la Mission de régulation des approvisionnements des produits de grande consommation (Mirap) a décidé de la mise en place très prochaine dans les communes pilotes de Belabo et Fombot, de Marchés Témoins Spéciaux (MTS) pour résoudre les problèmes d'approvisionnement des marchés. Questionnés sur les difficultés rencontrées, les agriculteurs avaient mis en avant le mauvais état des routes et les prix insignifiants bord champ. Le but de la mise en place de ces marchés est ainsi d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement des marchés domestiques en produits de grande consommation d'ori-

gine nationale par la mise en place, en partenariat avec les communes locales, les producteurs et les revendeurs grossistes d'un dispositif moderne de collecte, de conditionnement, de stockage et d'approvisionnement. Pour cette première de roder les mécanismes d'une rencontre permanente entre les producteurs, les grossistes et les grands négociants

## LE SALON DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S'OUVRE À DOUALA

BATIMAIDE, le salon du bâtiment et de l'habitat du Cameroun a ouvert ses portes le 14 Avril 2015 à la maison du parti à Bonanjo, sous l'égide de la Secrétaire d'Etat en charge de l'urbanisme et de l'habitat. L'objectif du salon mis en avant par son thème, est « la promotion d'un habitat de qualité et à moindre coût. » En effet, au regard de la montée de l'urbanisme et du taux de pauvreté urbain, les impératifs d'un habitat décent mais à moindre coût s'imposent. La croissance urbaine est de fait passée de 48.76 % en 2005 à 52.86% en 2010, puis à 55 % en 2015; suivant le rythme de croissance de la population nationale passée de 17.5 millions à 19.5 millions, puis à environ 22 millions, respectivement. Douala et Yaoundé elles seules connaissent des taux de croissance de la population de l'ordre de 5 à 6 %, d'où l'importance pour ces villes d'accueillir ce salon.

## LE PLUS GROS FONDS SOUVERAIN DU MONDE ENTEND AUGMENTER SES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE

Yngve Slyngstad, Directeur Général de Norges Bank Investment Management, l'établissement chargé de la gestion du fonds souverain norvégien qui pèse 890 milliards de dollars a déclaré être à la recherche de belles opportunités en Afrique, après les expériences satisfaisantes d'investissement en Afrique du Sud, au Maroc et en Egypte. L'objectif est de tirer profit d'un continent dont les performances économiques restent fortement appréciables. Toutefois, le fonds norvégien qui investit notamment dans les actions, les obligations et l'immobilier, s'interdit de financer les groupes coupables de violation des droits de l'Homme, de même que les fabricants d'armes « particulièrement inhumaines » ou les producteurs de tabac » .

### SOURCES:

CROISSANCE EN AFRIQUE: LA BANQUE MONDIALE ET LE FMI PRÉDISENT UN RALENTISSEMENT EN 2015 <http://www.agencececofin.com/economie/> <http://www.banquemondiale.org/>  
 TAXE FONCIÈRE: LA CAMPAGNE DE RECOURS EST LANCÉE le jour n° 1914 du 14/04/2015  
 SESSION PARLEMENTAIRE DE MARS: QUATRE PROJETS DE LOIS A CARACTÈRE ECONOMIQUE VOTÉS [Cameroun Tribune 108207091 du 14/04/2015](https://www.cameroun-tribune.com)  
 CAMEROUN-OIF: VERS UNE INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE: Le message N° 4303 du 14/04/2015  
 « FINANCE MOBILE : ENJEUX, PRATIQUES, OPPORTUNITÉS POUR LE CAMEROUN » <https://www.cameroun-tribune.com>  
 APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS EN DENRÉES AGRICOLES: DES MTS POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME <https://www.cameroun-tribune.com>  
 LE SALON DU SALON DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S'OUVRE À DOUALA <https://www.cameroun-tribune.com>  
 LE PLUS GROS FONDS SOUVERAIN DU MONDE ENTEND AUGMENTER SES INVESTISSEMENTS EN AFRIQUE <http://www.agencececofin.com/finance>

